



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Communication interministérielle

Tarbes, le 12 septembre 2012

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Mise en alerte des usages de l'eau pris en application du plan de crise du bassin de l'Adour zone nord d'Estirac**

La phase « *mise en alerte des usages pris en application du plan de crise du bassin de l'Adour zone nord d'ESTIRAC dans les Hautes-Pyrénées* » du plan de crise de gestion de l'étiage de l'Adour est activée.

L'ensemble de ces mesures s'applique **depuis le mercredi 12 septembre 2012 à 14 heures jusqu'au dimanche 30 septembre 2012 à 14 heures**. Selon l'évolution de la situation, de nouvelles mesures pourront être prises.

Les usagers de l'eau du bassin de l'Adour zone nord Estirac sont donc invités à être particulièrement vigilants et à éviter tout gaspillage.

Cet arrêté peut être consulté :

- sur le site Internet des services de l'Etat
- « [www.hautes-pyrenees.territorial.gouv.fr/actes3/web/](http://www.hautes-pyrenees.territorial.gouv.fr/actes3/web/) »,
- ainsi que sur le site « <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr> »,
- ou dans les mairies concernées.